



Conférence Salariale du 29 juin 2022

Monsieur le Ministre,

Cette réunion a été convoquée tardivement, alors que l'inflation devient galopante - 5,2 % en mai sur un an. Pourtant, cela fait bien du temps passé depuis l'annonce par Amélie de Montchalin du dégel du point. Rien ne s'est passé depuis mars. Vous nous annoncez ce matin une revalorisation du point d'indice de 3,5 % avant même nos échanges lors de cette réunion, il en va là de la méthode...et du mépris.

Or, le bilan est bien maigre des mesures salariales prises par le précédent quinquennat : des mesures parcellaires catégorielles, une revalorisation du bas de l'échelle C qui court constamment après le SMIC, le tassement grandissant des grilles qui en résulte, et une quasi absence de mesures générales indiciaires. Les mesures annoncées comme marquantes telles le Ségur de la Santé ou le Grenelle de l'Education ont laissé les personnels concernés dans une grande insatisfaction et n'ont pas répondu à la nécessité impérieuse de reconnaître leurs qualifications.

Nous ne pouvons plus considérer que les mesures et les annonces ne soient pas à la hauteur des attentes et demandes légitimes des agent·es publics, lequel·les sont toujours au rendez-vous, avec un investissement et une conscience professionnelle qui ne sauraient être remis en question.

Il semble ainsi bien étrange de tenir une conférence salariale si celle-ci est déjà ficelée.

La loi de transformation de la fonction publique valide aussi le développement de la rémunération au mérite, qui vient accélérer le développement de mesures indemnitaires en tout genre, évolution couplée avec le gel des mesures indiciaires. Cela a favorisé le développement des inégalités entre catégories, entre hommes et femmes, entre administrations. Il est plus que temps de recentrer la rémunération sur l'indiciaire, et d'intégrer une large partie des primes dans le traitement, avec de surcroît l'effet favorable que cela aura sur la retraite des fonctionnaires.

Nous avons alerté votre prédécesseure un nombre de fois désormais incalculable sur le fait que nous sollicitons des mesures générales indiciaires d'urgence pour l'ensemble des personnels, mesures qui doivent aller bien au delà des quelques mesures prises, qu'elles soient, indemnitaires, sectorielles ou catégorielles, qui sont injustes, insuffisantes et catégorielles, qui ne corrigent en rien les inégalités et qui traduisent juste la course effrénée que votre gouvernement mène contre un contexte économique libéral anxiogène qui accroît là encore les inégalités, les tensions et les mécontentements : seuls les premiers de cordée sont appelés à gagner !

Si vous vouliez semer le trouble, vous ne vous seriez pas pris autrement alors que nos organisations ne font qu'exiger, pour les agents et agentes, leur dû !
Les agent-es publics n'ont connu aucune mesure générale depuis 2017 et les 5 années précédentes n'avaient été que peau de chagrin.
L'inflation est galopante et les prévisions économiques ne semblent pas prédire un contre feu.
Il y a donc urgence.

Nous rappelons ici les revendications de Solidaires Fonction Publique, revendications urgentes qui ne sont pas irréalistes, loin de là, elles se limiteraient même à reconnaître les qualifications à leur juste niveau et à compenser les pertes subies par les personnels des administrations depuis maintenant plus de dix ans, vous êtes redevables au moins des cinq dernières années.

- Une augmentation substantielle des salaires pour toutes et tous,
- l'intégration d'une large partie des primes dans le traitement,
- l'attribution de 85 points d'indices supplémentaires pour toutes et tous, ce qui a pour avantage de réduire les inégalités,
- Une véritable prise en compte des difficultés et des injustices pour les carrières dans les secteurs féminisés : éducation notamment AED et AESH, santé, social, médico-social, soins à la personne la reconnaissance des qualifications des agent-es publics par des grilles de carrières revalorisées sans barrage.
- La revalorisation du point d'indice à la hauteur des pertes subies, avec une inflation cumulée depuis la dernière revalorisation, ridicule, de 2017, inflation cumulée de plus de 10 %. et ce avec un effet rétroactif cela va sans dire.
- l'indexation de la valeur du point sur le coût de la vie.
- les revalorisations doivent intégrer la situation des contractuel-les.

Pour terminer monsieur le ministre, pour Solidaires Fonction Publique, aucune réforme régressive ne doit venir en contre partie de ce dégel et de toutes les mesures générales indispensables que vous devrez prendre.

Tout ce qui a d'ores et déjà pu être annoncé autour de la remise en plat de la structure de la rémunération ne pourra recevoir l'assentiment des agent-es. Il est hors de question que dégel rime avec moins de droits et rémunération au mérite..

Enfin Solidaires Fonction publique souhaite voir restaurer les conditions d'un dialogue social ouvert, pour un exercice plein et entier de la démocratie sociale avec les organisations syndicales représentatives. Cela vaut également pour la question salariale qui reste prégnante encore aujourd'hui/hui.